Pour conjurer la crise

Autor(en): Zola

Objekttyp: Article

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier

Band (Jahr): - (1931)

Heft 9

PDF erstellt am: 11.09.2024

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-733758

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch



Propos caniculaires...



Pour conjurer la crise...

1958! Une vague de chaleur règne sur la Suisse et rappelle ces journées brûlantes de 1931 où de soixante

à cent personnes s'égaraient dans les grandes salles, pendant les mois de juillet et août.

Tous les membres de la corporation sont convoqués, pour le 7 juillet, à la Brasserie Centrale. Si le lieu de rendez-vous n'a pas changé, il n'y a de même pas de grandes différences parmi les cinégraphistes. On retrouve les mêmes noms: les fils ont succédé aux pères, continuant une tâche difficile, certes, mais à laquelle ils se sont consacré de grand cœur. Il ne s'agit nullement, dans cette réunion, de reprendre une fois de plus le projet de convention entre loueurs et exploitants, projet qui a fait parler de lui au sein des deux associations, tant en comité qu'en séances ordinaires et extraordinaires. Le but est plus immédiat, plus réaliste...

On va ni plus ni moins examiner la possibilité de transformer pour quelque temps les exploitants en loueurs et les loueurs en exploitants. Cette idée, lancée quelques mois plus tôt par le propriétaire du Gigantic Palace de Cery, et très critiquée à ce moment-là, a fait depuis son chemin.

Chacun s'est, en effet, rendu compte qu'il serait beaucoup plus facile de trouver un terrain d'entente une fois que les loueurs auront « mesuré » par l'expérience, toute la difficulté du rôle pénible de l'exploitant, et que celui-ci aura, de son côté, été à même de juger la complexité de la tâche du loueur.

Pour la première fois, les deux associations tiennent leurs assises dans le même local.

Un service d'ordre rigoureux empêche les indiscrets de pénétrer dans la salle des séances, où les journalistes eux-mêmes n'ont pas accès.

Un de nos reporters, cependant, au prix de mille ruses, est parvenu, déguisé en sommelière, à assister à la réunion.

La plus grande cordialité présida aux longs débats, qui ne durèrent pas moins de quarante-huit heures. Toutes les difficultés de la situation actuelle de la cinématographie suisse furent tour à tour passées en revue.

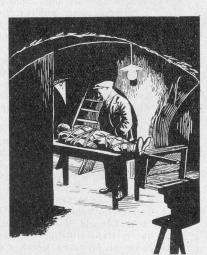
L'idée d'interchangeabilité a fait un grand pas en avant, en ce sens qu'à la totale unanimité, il a été décidé de nommer une commission chargée d'étudier plus complètement le « fond » de la question.

Cette commission est composée de trente-sept membres, et a pour tâche de présenter à la prochaine

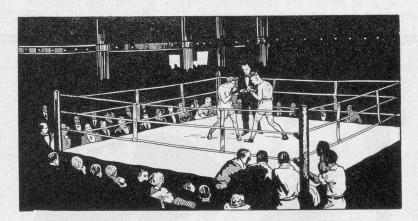
assemblée un projet de loi circonstanciée.

La séance est levée après l'audition du Cantique suisse, repris en chœur par tous les assistants.

Dernière heure: Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, qu'une délégation des spectateurs genevois a présenté aux comités des associations une pétition signée de 285 personnes fanatiques fréquentant les cinémas en été. Cette pétition réclame en termes émus la fermeture annuelle de toutes salles en juillet et août, pour permettre aux intéressés de prendre quelques semaines de vacances bien gagnées. Nous ignorons encore l'accueil réservé à cette demande, mais nous sommes persuadés que les exploitants sauront l'examiner avec toute la bienveillance voulue et prendre les mesures qui s'imposent.



Méphisto, scénario d'Arthur Bernède, avec René Navarre (Société des Films Osso)



Un soir de rafle, avec Albert Préjean et Annabella Comédie romanesque et sportive "Osso"

Combut de boxe final qui, haletant, coupé de paroles ou de visages de spectateurs, est un morceau magnifique d'expression.